

# Le Baromètre vélo 2025 a parlé



Quel climat-vélo en 2025? Avec son baromètre, la Fédération des Usagers de la bicyclette a collecté en ligne les observations des citoyens du 28 février au 3 juin 2025. C'est l'heure du bilan.

L'enquête du Baromètre Vélo s'adressait aussi bien aux personnes déjà cyclistes qu'à celles souhaitant le devenir sous réserve que les conditions s'améliorent dans leur commune.

## 5 critères d'évaluation

- Le confort du trajet (entretien, signalisation, etc.)
- Les efforts de la commune pour améliorer la situation
- L'équipement de la commune en stationnement-vélo et services essentiels (réparation, entretien, etc.) ;
- Le ressenti général

Une note moyenne est alors calculée pour chaque commune ayant reçu a minima 50 contributions (pour celles de plus de 5 000 habitant·e·s) et 30 pour celles ayant une population inférieure.

Au niveau national, la participation affiche une hausse par rapport au précédent baromètre (2021) avec un total de 334 563 contributions (303 301 venant de cyclistes soit +21% par rapport à 2021) et 31 000 de non-cyclistes (+12%). 73% des cyclistes participants déclarent avoir une pratique quotidienne du vélo.

## En Rance-Emeraude

18 communes du territoire de Média Ouest Transitions ont reçu suffisamment de contributions pour figurer dans le baromètre. Se détachent les communes de Lanvallay, Plouer-sur-Rance et Saint-Lunaire qui offrent des conditions "très favorables" aux déplacements à vélo.



- Saint-Lunaire > 4.25
- Lanvallay > 4.04
- Plouer-sur-Rance > 4.03
- Dinan > 3.55
- Quévert > 3.49
- Dol de Bretagne > 3.36
- Saint-Malo > 3.36
- La Richardais > 3.31
- Saint-Briac-sur-Mer > 3.31
- Saint-Coulomb > 3.22
- Dinard > 3.22
- Erquy > 3.10
- Cancale > 3.01
- Lamballe-Armor > 2.91
- Le Minihic-sur-Rance > 2.87
- Lancieux > 2.87
- Pleurtuit > 2.85
- Beaussais-sur-Mer > 2.72